



## **Communiqué de presse**

*Le 22 janvier 2024*

### **Les Équipements d'Alarme de Type 4 : Respect et Sécurité avant tout**

***Conçus pour assurer une évacuation rapide et sécurisée en cas d'incendie, les Équipements d'Alarme de Type 4 (EA4) offrent une solution simple mais doivent être utilisés dans les limites strictes fixées par les normes en vigueur***

#### **Un document du GESI et d'IGNES rappelle les règles de l'art**

La Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI) et tout particulièrement son syndicat le GESI, Groupement Français des Industries Électroniques de Sécurité Incendie et IGNEs, l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment, rappellent l'importance du respect des normes et recommandations concernant les Équipements d'Alarme de Type 4 (EA4), éléments essentiels des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI).

Conçus pour assurer une évacuation rapide et sécurisée en cas d'incendie, les EA4 offrent une solution simple mais doivent être utilisés dans les limites strictes fixées par les normes en vigueur. Ces équipements, dédiés exclusivement à la diffusion des signaux d'évacuation générale incendie, ne doivent en aucun cas être détournés pour d'autres usages, tels que la commande d'équipements ou l'intégration à des systèmes non conformes.

#### **Des règles claires pour garantir la sécurité de tous**

La norme NF S61-936 définit les règles pour les équipements d'alarme et stipule que les EA4 doivent respecter des exigences précises. Entre autres, ils ne peuvent pas être temporisés ou combinés à des fonctions comme la gestion des issues de secours ou des détecteurs d'incendie. Le respect de ces règles est essentiel pour éviter des dérives pouvant compromettre la sécurité.

#### **Recommandations pour une installation et une maintenance optimales**

Les fabricants insistent sur l'importance de :

- La compatibilité technique des composants d'un système EA4.
- La mise en œuvre d'une maintenance régulière, au moins une fois par an, conformément aux préconisations des fabricants.

- Une attention particulière pour les installations EA4 radio, qui nécessitent des mesures spécifiques pour garantir la fiabilité des transmissions.

### **Une mission collective : préserver les vies**

GESI et IGNES appellent les chefs d'établissement à une vigilance accrue et au respect des normes et des bonnes pratiques. Ces mesures visent à garantir l'efficacité des systèmes et la sécurité des occupants des bâtiments recevant du public ou à usage professionnel.

Pour en savoir plus sur les recommandations et les normes applicables, consultez les sites :

- <https://www.ffmi.asso.fr/>
- <https://ignes.fr/>

---

### **Contacts presse :**

**FFMI** - Mme Ameerah NABEEBACCUS

Chargée de communication

[contact@ffmi.asso.fr](mailto:contact@ffmi.asso.fr) Tél. : 01 85 78 56 94

**IGNES** - M. Brice BRANDENBURG

Responsable des Affaires Publiques et de la Communication institutionnelle

[bbrandenburg@ignes.fr](mailto:bbrandenburg@ignes.fr) Tél. : 06 25 02 70 21

### **À propos du GESI et d'IGNES**

GESI et IGNES représentent les leaders industriels dans le domaine des systèmes électroniques de sécurité incendie et des solutions électriques pour les bâtiments. Ensemble, ils s'engagent à promouvoir des solutions fiables et performantes pour protéger les personnes et les biens.